

Décision

Générale

colonial

Décision n° 44-308-1922 Commissions.

n° 44-308-1922

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 juin 1922

Numéro JO

n° 308 du 31/07/1922

Date du numéro

31 juillet 1922

TEXTE INTÉGRAL

à titre exceptionnel l'arrêté du 25 mars 1922, recevant pour la 1re fois son application la commission de classement qui y est prévue, composés du Secrétaire général Président, le Chef du service des douanes et le Chef de cabinet, membres, établira un tableau spécial d'avancement dans le courant du mois de juin pour les promotions du 14 juillet.